

RELEVÉ DE DÉCISION DU BUREAU EXECUTIF DU 29 AVRIL 2021 en Go To Meeting avec décisions prises en séance dans le respect des articles 33 et 88 du Règlement Intérieur de la FFVoile

V2.0

Elu.e.s : DENECHAU Jean-Luc ; BERTHAULT Pascal ; BESSON Billy ; BOVYN Olivier ; COURTOIS Christine ; DOS SANTOS Anne ; FOURICHON Christine ; LE BOUCHER Pierre ; MIGRAINE Corinne ; RUSSO Ed.

Invité.e.s : BOCQUET Bernard ; COUR Jean-Christophe ; MARLIOT Éric.

1 Département Vie Fédérale et Activités Transverses

1.1 Approbation du relevé de décisions du BE du 9_10/04/21

Décision BE-210429-01	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le relevé de décisions du BE du 9_10 avril 2021 intégrant la modification dans le titre du point 2.3 (« composition des commissions validées par le BE » remplace la mention précédente « composition des commissions dépendant du BE »).</p> <p>Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile le 04/05/2020</p>
------------------------------	---

1.2 Calendrier des prochaines réunions institutionnelles

Décision BE-210429-02	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le calendrier des prochaines réunions institutionnelles à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none">- Dates des BE : 29 mai en présentiel (si possible), 23/06 en visio, 22/07 en visio, 16/09 en visio, 15/10 après-midi en présentiel, 20/11 en présentiel- Dates des CA : 26/06 en présentiel (si possible), 16/10 en présentiel, 12/12 en présentiel- Dates des CL : 03 et 04/09 en présentiel ou les 10 et 11/09 en présentiel selon choix du Conseil des présidents de ligue, 26 et 27/11 en présentiel si accord de principe du Conseil des présidents de ligue
------------------------------	--

1.3 Préparation du Conseil des Présidents de ligue du 8 mai 2021

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé de la préparation du Conseil des présidents de ligue du 8 mai 2021.</p> <p>Le BE échange sur le déroulé de ce CL à partir de l'ODJ.</p>
--------------------	---

1.4 Modification des organes PSF : suppression de la commission d'Éthique PSF et remplacement par le Comité d'Éthique et de Déontologie

Décision BE-210429-03	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la suppression de la commission d'Éthique du PSF ainsi que son remplacement par le Comité d'Éthique et de Déontologie de la FFVoile.</p> <p>Le rôle du Comité d'Éthique et de Déontologie de la FFVoile pour la gestion du dossier PSF sera de :</p> <ul style="list-style-type: none">• valider la structure cible de l'organisation PSF cible au sein de la FFVoile ainsi que le processus global de sélection des dossiers et d'attributions des aides, et validation des grilles dévaluation,• valider les membres de la commission d'attribution PSF, l'organe qui va faire la proposition d'attribution à l'ANS. <p>Le BE souhaite qu'un représentant de l'ANS soit systématiquement invité lors des réunions du comité d'Éthique et de Déontologie traitant du sujet PSF.</p>
------------------------------	--

1.5 Date de l'AG de mars 2022

Décision BE-210429-04 Vote CA	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la date du 26 mars 2022 pour tenir l'Assemblée Générale 2021 de la FFVoile.</p> <p>Le BE décide de proposer cette date au vote du CA conformément aux textes de la FFVoile.</p>
--	--

1.6 Organigramme politique / Composition des commissions dont la validation est soumise au BE

Échange	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile échange sur l'organigramme Politique qui fera l'objet d'une validation lors d'un prochain BE.</p>
Décision BE-210429-05	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la composition des commissions suivantes dont la validation est soumise au BE :</p> <p>Commission Glisse FFVoile (modification de la décision BE 210409_10-03 concernant la commission Kite/nouvelle glisse) :</p> <p>Présidente : Stéphanie DESTOMBES Vice-Président : Alexis MINARD Cadres référents : Laure COLLIN et Didier FLAMME</p>

	Funboard <ul style="list-style-type: none"> - Gilles Bono - Thierry Allamano. - Anthony Rigaud - Antoine Albeau - Didier Flamme - Stéphanie Destombes 	Raceboard/293 <ul style="list-style-type: none"> - Fred Becquart - Benoit Treguilly - Delphine Bijvoet-Bremond - Maxime Frouin - Didier Flamme - Stéphanie Destombes
	Windfoil <ul style="list-style-type: none"> - Valérie Boutet-Massoneau - Eric Frageul - Benoit Fournier - Didier Flamme - Stéphanie Destombes 	Wing <ul style="list-style-type: none"> - Steve Palier - Olivier Le Gouic - Michelle Bailllot - Thierry Renaud - Didier Flamme - Laure Collin - Stéphanie Destombes
	Kite sportif <ul style="list-style-type: none"> - Ariane Imbert - Antoine Weiss - Sébastien Garat - Nicolas Delmas - Stéphanie Destombes - Laure Collin 	Kite structuration <ul style="list-style-type: none"> - Ode Papaïs - François Duchesne Delamotte - Chris Ballois - Fred Ralec - Laure Collin - Stéphanie Destombes - Alexis Minard
Décision BE-210429-06	<p>Le BE valide le fait d'intégrer les cadres/responsables opérationnels dans les différentes commissions et à ce titre, ils participent aux échanges/réflexions au sein des commissions.</p>	
Décision BE-210429-07	<p>Le BE valide la mise en place de 2 groupes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un groupe sur la réforme des licences et titres sous la responsabilité de Paul ADAM - Un groupe sur la réforme statutaire sous la responsabilité de Jean-Christophe COUR <p>Un cahier des charges des problématiques à traiter par les deux groupes est en cours de réalisation avant de compléter la composition des groupes avec élus et opérationnels.</p>	
Décision BE-210429-08	<p>Le BE désigne Pascal BERTHAULT comme représentant titulaire de la FFVoile au sein des instances du CoSMoS. Jean Michel HERVIEU est maintenu comme représentant suppléant.</p>	

1.7 Prix des licences/titres de participation 2022

Décision BE-210429-09	<p>Comme en 2020, compte tenu de l'impossibilité de naviguer pendant plusieurs semaines en 2021 pour les licenciés de la FFVoile en raison de la crise du covid-19, le Bureau Exécutif de la FFVoile souhaite proposer à l'avis du Conseil des présidents de ligue un maintien en 2022 du prix des licences/titres de participation 2021, à savoir :</p> <p>Adultes : 58.50 € Jeunes : 29,50 € Tempo 1 J : 15.50 € Tempo 4 J : 30 € Passeport : 11,50 € Pass FFVoile : 4 €</p>
------------------------------	---

2 Département Compétition et Performance

2.1 Report du CF Handivoile double

Décision BE-210429-10	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile attribue le Championnat de France Handivalide Double aux Clubs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pour l'édition 2021 : les Régates de Royan du 30 octobre au 1er novembre 2021.- Pour l'édition 2022 : Moisson Lavacourt.
------------------------------	---

2.2 Procédure de report du Championnat de France Monotype Habitable (par Classe)

Décision BE-210429-11	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la proposition de report des titres de Champion de France Monotype Habitable faite par le Pôle Habitable, pour les Classes : Open 570 ; J80, Diam 24 et Muscadet. Le Bureau Exécutif donne mandat au Pôle Habitable pour finaliser les modalités de ces reports avec les Classes concernées.</p> <p>Le Bureau Exécutif valide le report du titre de Champion de France Monotype Habitable - Corsaire lors de la compétition « Critérium International - Les Voiles d'automne », organisée par le CNV Aix les Bains, du 1 au 3 octobre 2021.</p>
------------------------------	--

2.3 Report du CF Intersérie voile légère (Der et ODS)

Décision BE-210429-12	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé que compte tenu de la situation sanitaire, le Championnat de France Intersérie Dériveurs et Quillards voile légère prévu au Cercle de Voile de Bordeaux Carcans Maubuisson le WE du 13 au 16 mai ne pourra avoir lieu.</p> <p>Le Cercle de Voile de Bordeaux Carcans Maubuisson propose de reporter ce championnat lors du Grand Prix de l'Armistice qu'il organise du 28 octobre au 1er novembre 2021.</p> <p>Le Département Compétition Performance Pôle Voile Légère soutient cette solution de report.</p> <p>Le BE valide le report du championnat du 28/10 au 01/11/2021 lors du Grand Prix de l'Armistice.</p>
------------------------------	---

2.4 Attribution du CF Croiseur Léger 2022

Décision BE-210429-13	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la candidature du CNV Aix les Bains pour l'organisation du Championnat de France des Croiseurs Légers 2022, qui se tiendra du 25 au 29 mai.</p>
------------------------------	--

2.5 Validation de la délégation pour le CE Match Racing Jeune 2021

--	--

<p>Décision BE-210429-14</p>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la composition de la Délégation Française ci-dessous pour représenter la France lors du Championnat d'Europe Jeunes de Match Racing 2021.</p> <p>La Délégation FFVoile pour le Championnat d'Europe Jeunes de Match Racing 2021 est constituée d'un équipage sélectionné, représenté par les sportifs suivants :</p> <table border="1" data-bbox="411 376 1479 577"> <thead> <tr> <th>SERIE</th> <th>LICENCE</th> <th>NOM</th> <th>PRENOM</th> <th>CLUB</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>MR</td> <td>1229743H</td> <td>POLET</td> <td>Thimoté</td> <td>SNP Le Havre</td> </tr> <tr> <td>MR</td> <td>1363848A</td> <td>POLAERT</td> <td>Emilien</td> <td>CV St Aubin - Elbeuf</td> </tr> <tr> <td>MR</td> <td>1231533X</td> <td>TALLIEU</td> <td>Gaultier</td> <td>CN C. Picon La Tremblade</td> </tr> </tbody> </table> <p>Si une deuxième place est attribuée à la France, la Délégation FFVoile sera constituée d'un deuxième équipage sélectionné, représenté par les sportifs suivants :</p> <table border="1" data-bbox="411 719 1479 920"> <thead> <tr> <th>SERIE</th> <th>LICENCE</th> <th>NOM</th> <th>PRENOM</th> <th>CLUB</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>MR</td> <td>1288864S</td> <td>FOUCHER</td> <td>Tom</td> <td>APCC Voile Sportive</td> </tr> <tr> <td>MR</td> <td>1387945B</td> <td>CHAMPAULT</td> <td>Edouard</td> <td>APCC Voile Sportive</td> </tr> <tr> <td>MR</td> <td>1355783Z</td> <td>GUENIN</td> <td>Gwen</td> <td>APCC Voile Sportive</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les sélectionnés devront participer à la préparation finale ; pour cela, ils devront prendre contact avec Mathieu Richard (mathieu.richard@ffvoile.fr). Les coureurs inscrits sur les listes Espoirs et de Haut Niveau, devront être à jour de leur Surveillance Médicale Règlementaire et se conformer impérativement aux obligations sanitaires définies par la Commission Médicale de la FFVoile.</p> <p>En cas d'infraction à la réglementation de la FFVoile et/ou de manquement à l'éthique sportive, le Directeur Technique National (DTN) pourra invalider la sélection et désigner un nouveau sélectionné.</p>	SERIE	LICENCE	NOM	PRENOM	CLUB	MR	1229743H	POLET	Thimoté	SNP Le Havre	MR	1363848A	POLAERT	Emilien	CV St Aubin - Elbeuf	MR	1231533X	TALLIEU	Gaultier	CN C. Picon La Tremblade	SERIE	LICENCE	NOM	PRENOM	CLUB	MR	1288864S	FOUCHER	Tom	APCC Voile Sportive	MR	1387945B	CHAMPAULT	Edouard	APCC Voile Sportive	MR	1355783Z	GUENIN	Gwen	APCC Voile Sportive
SERIE	LICENCE	NOM	PRENOM	CLUB																																					
MR	1229743H	POLET	Thimoté	SNP Le Havre																																					
MR	1363848A	POLAERT	Emilien	CV St Aubin - Elbeuf																																					
MR	1231533X	TALLIEU	Gaultier	CN C. Picon La Tremblade																																					
SERIE	LICENCE	NOM	PRENOM	CLUB																																					
MR	1288864S	FOUCHER	Tom	APCC Voile Sportive																																					
MR	1387945B	CHAMPAULT	Edouard	APCC Voile Sportive																																					
MR	1355783Z	GUENIN	Gwen	APCC Voile Sportive																																					

2.6 Concours d'architectes pour un monocoque de 30 pieds lancé par l'UNCL

<p>Information</p>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé d'un concours d'architectes pour un monocoque de 30 pieds lancé par l'UNCL. (Cf. article UNCL https://www.uncl.com/2021/04/23/actualites-club/union-nationale-pour-la-course-au-large-dessinons-le-futur).</p> <p>Le BE demande au Pôle Habitable du Département DCP de suivre ce sujet. Une réunion sera planifiée en mai avec l'UNCL à ce sujet pour évaluer et définir la position de la FFVoile concernant ce concours d'architecte.</p>
---------------------------	---

3 Commissions indépendantes / CCA

3.1 Demande de jury national sans appel Solitaire du Figaro 2021

Décision BE-210229-15	Le Bureau Exécutif de la FFVoile autorise la Commission Centrale d'Arbitrage à désigner un jury national sans appel pour l'édition 2021 de la Solitaire du Figaro.
------------------------------	--

4 Points d'informations diverses

4.1 Évolution des conditions sanitaires

Échange	Le Bureau Exécutif de la FFVoile échange sur l'évolution des conditions sanitaires et constate à date un statu quo même s'il espère un assouplissement des règles au 19/05 suite à l'annonce du Président de la République de la réouverture des Établissements Sportifs de Plein Air. La cellule de crise se réunit le 07 mai pour la mise à jour du Guide sanitaire.
----------------	---

4.2 Reprise de la voile scolaire suite à la parution du dernier protocole

Échange	Le Bureau Exécutif de la FFVoile échange à propos de la reprise de la voile scolaire suite à la parution du dernier protocole.
----------------	--

4.3 Autres informations

Échange/info	Le Bureau Exécutif de la FFVoile aborde les points suivants : <ul style="list-style-type: none">- Intervention de Billy Besson sur les sélectionnés 49er Fx, les résultats des championnats du Monde RSX, le championnat du Monde FINN ;- Versement à la FFVoile de 105 K€ par l'ANS pour le fond de compensation des licences ;- Information sur l'Armée des champions (11 Sportifs) avec l'espoir d'augmenter ce nombre de sportifs ;- Renouvellement du dispositif Toyota – CNOSF-FFVoile ;- Importance du retour des opérationnels au siège dès que le gouvernement en donne la possibilité.
---------------------	--